

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Gouvernance féminine en action : l'AFFC dévoile son nouveau conseil d'administration

Ottawa, le 15 septembre 2025 – L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) a dévoilé la composition de son conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 13 septembre 2025.

De nouveaux visages ont récemment rejoint notre équipe. Nous avons le plaisir d'accueillir officiellement Gabrielle Samson qui représente les Territoires du Nord-Ouest. Par la même occasion, Nour Enayeh a été réélue au poste de présidente pour un mandat de deux ans, une continuité qui promet de belles avancées à venir. L'AFFC a également pris le temps de remercier chaleureusement Elaine Thimot et Danielle Dorschner pour leur engagement indéfectible et leur précieuse contribution à la mission de l'organisation.

« Je suis fière de la diversité, de l'expérience et du dynamisme que rassemble ce nouveau conseil d'administration. Toutes les administratrices qui prennent place au sein du conseil apportent une perspective unique, une perspective précieuse, et surtout, une énergie renouvelée pour faire progresser l'égalité, la justice sociale et la francophonie au féminin, dans toute sa richesse et sa complexité. Nous sommes prêtes à relever les défis avec détermination et solidarité », déclare Nour Enayeh, présidente de l'AFFC.

Ce moment important pour la gouvernance de l'AFFC témoigne du renouvellement de l'engagement de l'organisation envers la défense des droits, du leadership et de la pleine participation des femmes francophones et acadiennes. En combinant expérience et nouvelles perspectives, le nouveau conseil d'administration incarne une volonté collective de faire avancer les droits des femmes et de renforcer la francophonie au féminin.

À la veille de l'assemblée générale annuelle, l'AFFC a réuni ses membres pour deux journées d'échange dans le cadre du congrès annuel sous la thématique « Femmes connectées, communautés engagées ! ». L'événement a permis de partager les expertises du terrain, de favoriser la collaboration interrégionale, de consolider les liens entre les membres et d'accroître la capacité du réseau à influencer les politiques publiques en faveur des femmes francophones et acadiennes.



– 30 –

L'AFFC assure la mobilisation et le développement de son réseau pour mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive.

Source :

Alexandra Lafontaine, Coordonnatrice aux communications et relations publiques

Alliance des femmes de la francophonie canadienne

info@affc.ca